Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 022-212201222-20260605-NM050626DEL06-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de délégués :
en exercice : 15
présents : 15
votants : 15

L'an deux mille vingt-six
le : cinq juin
le Conseil Municipal de la Commune de **LAURENAN**
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier RIVALLAN,
Maire.

Date de convocation : 26/05/2026

OBJET :
MAIRIE : CLIMATISATION

PRESENTS : RIVALLAN Olivier, Maire, DANIEL Yoan, RIVALLAN Fabienne, ROCABOY Roland, LORAND Evelyne, Adjoints, CAILLIBOTTE Danièle, BARBE Gildas, BARBE Valérie, DALMASSE David, SOUVRE Marie-Pascale, CHEVALIER Gaëtan, MOISAN Solène, MACE Anthony, LEMEE Mickaël, RISSEL Aurélie.

N° 2026-05/06-n° 06

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Evelyne LORAND

Il est proposé d'installer une climatisation dans les bureaux de la mairie. Des devis ont été sollicités et négociés, comme acté en séance de conseil municipal. Les devis sont :

1. CIT'O de PLEMET

   Montant négocié : 2 579.24 € HT
   2 951.09 euros TTC

2. GR Energie de MERDRIGNAC

   Montant : 2 706.64 € HT
   3 2247.97 euros TTC

Après en avoir délibéré, avec 15 voix pour, le Conseil Municipal

- DONNE son accord pour la mise en place d'une climatisation dans les bureaux de la mairie.
- VALIDE le devis de CIT'O de PLEMET pour un montant total de 2 951.09 euros TTC.
- DECIDE d'inscrire les crédits au BP 2026
- AUTORISE Monsieur le Maire à prendre une décision modificative, si nécessaire.

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le :
Publié ou Notifié
le

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme,

Secrétaire de séance — Evelyne LORAND

Le Maire, — Olivier RIVALLAN